

# Plan vert - Après la pluie, le beau temps, c'est urgent!



François Bourassa, président

Après un printemps acéricole tardif, mais aux rendements variant de très bons à excellents, l'attente de chaleur et de sols propices pour les semis a été interminable. Les travaux ont repris à un rythme très lent et dans des conditions médiocres. Dans quelles proportions doit-on attribuer ce temps catastrophique aux changements climatiques?

Chose certaine, la nature se charge de nous rappeler que l'agriculture est un art, une science inexacte. Notre capacité d'adaptation légendaire est mise à l'épreuve. C'est justement cette souplesse qui nous permettra de poursuivre nos activités dans le futur.

En campagne électorale l'an dernier, l'Union réclamait la mise en place d'un Plan vert assorti du financement requis, soit 100 millions \$ par année pour les 10 prochaines années. L'actualité nous démontre l'urgence d'agir, sans qu'on l'ait voulu. Les inondations, les sécheresses, la protection de l'eau, les milieux humides, la gestion responsable des pesticides sont tous des défis qui devront être relevés si nous souhaitons que l'humanité survive sur cette planète. Beaucoup d'actions concrètes ont été posées par les agriculteurs dans les 20 dernières années. La prochaine décennie s'annonce aussi exigeante.

Ces défis, nous devrons les relever avec la collaboration des consommateurs et des gouvernements. Espérons que les

commissions parlementaires apportent des solutions pour la protection de notre environnement tout en préservant la rentabilité des entreprises agricoles. Les gestes environnementaux posés par les producteurs bénéficient à l'ensemble de la société. Rémunérons-les comme il se doit et assurons ainsi une plus grande souveraineté alimentaire pour le Québec.

# Les agronomes, nos alliés dans l'adaptation aux changements climatiques si...

Dans le cadre de la campagne pour la présidence de l'Ordre des agronomes du Québec, le débat au sujet des agronomes liés ou non à des entreprises qui vendent des intrants agricoles a été soulevé. La confiance des consommateurs en a été ébranlée; avec raison. L'Ordre fera ses propres réflexions. Le Plan vert de l'Union propose de son côté que les efforts soient déployés afin d'améliorer l'offre de services-conseils neutres. La rémunération d'un agronome ne devrait jamais être liée à son volume de ventes. Malgré la réelle volonté de la majorité des vendeurs de bien conseiller leurs clients, l'apparence de conflit d'intérêts est difficile à nier.

Au bout du compte, celui qui paie doit avoir de vrais choix de produits ou de services et disposer d'outils compétitifs pour prendre les bonnes décisions.

Je nous souhaite un été sans trop d'excès pour compenser les précieux jours perdus ce printemps. Gardons le moral, car après la pluie, le beau temps.

François Domessa

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie 4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc JIN 2A6 819 346-8905 (fabrication syndicale) Sans frais 1855 74-8905

Distribution : fermes familiales de l'Estrie Tirage : 2 950 exemplaires Dépôt légal : ISSN 1488-4372 Envois poste-publication no de convention : 40026310

# ESPACES PUBLICITAIRES Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS Valéry Martin 819 346-8905

Date de tombée : 9 août 2019 Date de parution : 27 août 2019

#### DANS CE NUMÉRO :

Plastiques agricoles	.3
Les méandres du foncier agricole	.5
Accélérer sa bande riveraine	.7
Mieux connaître vos administrateurs	9
Circuit Les Têtes fromagères1	13

# Bienvenue aux nouveaux membres\*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Deça Deci SENC	Marie Bourassa	Porcine, ovine, avicole, cunicole, etc.	Granit
2.	Érablière Les 4M inc.	Gilles Marchand	Acéricole	Haut-St-François
3.	Ferme Ciel et Racines SENC	Jaimy Polman	Maraîchère et biologique	Val-St-François et Sherbrooke
4.	2948-6560 Québec inc.	Marcel Tardif	Acéricole	Frontenac
5.	4377206 Canada inc.	Cédric Cleary	Grains	Haut-St-François
6.	9169-4950 Québec inc.	Suzanne Boucher	Tourbe, grains	Haut-St-François
7.	Mélanie Banville		Maraîchère	Coaticook
8.	Pierre Bernier		Acéricole	Frontenac
9.	Roger Cormier		Maraîchère	Memphrémagog
10.	Déneigement André Lemay inc.	André Jr Lemay	Acéricole	Granit
11.	Écuries RD SENC	Jocelin Dupré	Porcine, maraîchère, serricole	Haut-St-François
12.	Ferme Bessette SENC	Marie-Luce Bessette	Maraîchère	Memphrémagog
13.	Ferme des Écossais SENC	Nadia Vigneault	Maraîchère et foin	Haut-St-François
14.	Ferme E. J. équine SENC	Émilie Bernier	Sapins de Noël	Haut-St-François
15.	Ferme Martin Desmarais inc.	Martin Desmarais	Grains	Val-St-François et Sherbrooke
16.	Ferme Romaco inc.	Robin Cotnoir	Bovine, laitière	Coaticook
17.	Gazonnière Bishop Estrie SENC	Marc-André Saucier	Tourbe	Haut-St-François
18.	Gestion RK	Karine Filion	Acéricole	Granit
19.	Bruno Péloquin		Maraîchère, acéricole, serricole, etc.	Val-St-François et Sherbrooke
20.	Philippe Thompson		Bovine	Haut-St-François

<sup>\*</sup>Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

# Assemblée générale annuelle Invitation du réseau Agriconseils



À tous les producteurs agricoles et transformateurs-artisans de l'Estrie, il nous fait plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale annuelle du réseau Agriconseils de l'Estrie :

Quand?: Le mardi 18 juin à 13 h

**Où?:** MAPAQ-Estrie 4260, boul. Bourque à Sherbrooke, salle des Cantons.

L'assemblée annuelle est l'occasion de prendre connaissance des principales activités de services-conseils ayant occupé l'année se terminant le 31 mars 2019 et de connaître les actions prévues pour l'année en cours.

Pour participer, veuillez vous inscrire au 819 829-0641 avant le 17 juin.

# Que se passe-t-il avec les plastiques agricoles?

Roberto Toffoli, agr., conseiller en environnement

La récupération dans le but de valoriser les plastiques en milieu agricole est la solution écologique et l'alternative économique à l'enfouissement. La perte récente du marché chinois a relancé la recherche de nouveaux débouchés pour la valorisation, que l'on souhaite la plus locale possible. Peu importe la nouvelle destination des plastiques usagés, la qualité de la matière récupérée à la ferme doit être la plus élevée possible.

Lors de la mise en place d'un système de collecte des plastiques, des consignes claires ont été fournies par les municipalités et les MRC. Les matières acceptées ont été précisées (ex. : emballage de balles rondes et carrées, toile de plastique de silo, etc.) ainsi que les matières proscrites (ex. : cordes, filets, toiles tissées, etc.). Pour assurer leur qualité, les plastiques récupérés doivent être exempts de foin, terre ou autre, ce qui nécessite de les secouer afin d'enlever un maximum de débris. Dans la mesure du possible, il faut les conserver à l'abri des intempéries afin de réduire la quantité d'eau, de neige ou de glace qui pourrait s'y mêler.

Toutes ces manipulations et précautions supplémentaires peuvent en indisposer plusieurs. Il s'agit néanmoins de la seule façon d'assurer la qualité de la matière récupérée à la ferme et une condition essentielle à sa valorisation.

### L'équation est simple : pas de qualité = pas de valorisation.

Des récupérateurs ont mentionné récemment qu'en raison de la mauvaise qualité des plastiques récupérés, certains lots ont dû être enfouis puisqu'il était impossible de trouver des acheteurs. En plus d'être une solution non écologique, l'enfouissement comporte des coûts importants, incluant les manipulations inutiles au centre de collecte.



Le Groupe AGECO, cabinet-conseil en responsabilité des organisations et études économiques, a reçu récemment le mandat de RECYC-QUÉBEC de faire l'état de la situation de la récupération et de la valorisation au Québec. Son rapport devrait être publié au cours des prochaines semaines; si ce n'est pas déjà fait au moment de lire ces lignes.

Nous vous tiendrons informés des développements.

# Roberto Toffoli se joint à l'équipe de l'UPA-Estrie

Diane Lacroix, directrice régionale

Détenteur d'un baccalauréat en agroéconomie (1988), Roberto Toffoli a travaillé comme agronome au MAPAQ durant la majeure partie de sa carrière; d'abord dans la région du Lac St-Jean, au bureau de St-Félicien de 1988 à 1997. Lors de son arrivée en Estrie en 1997, il a fait partie de l'équipe du bureau de Coaticook pour se joindre ensuite à celle de Sherbrooke. Il possède une expérience de plus de 15 ans en agroenvironnement et en gestion de programmes. Récemment, il occupait le poste de conseiller à la relève à la direction régionale de l'Estrie.

Roberto Toffoli, agira à titre de conseiller en environnement. Les principaux mandats qui lui sont confiés sont les milieux humides et hydriques, les cours d'eau, les changements climatiques et les plastiques agricoles.

Vous pouvez joindre Roberto au 819 346-8905, poste 147 ou à rtoffoli@upa.qc.ca.



Toute notre joyeuse équipe se joint à moi pour lui souhaiter la bienvenue!

# Toute l'information au même endroit

Valérie Giquère, conseillère à la main-d'œuvre agricole

Connaissez-vous le nouveau site web de Santé, sécurité et mieux-être en agriculture de l'UPA? Ça vaut la peine d'y jeter un coup d'œil. On y retrouve une foule d'informations très utiles pour les agriculteurs. Que ce soit des outils à mettre en place dans votre entreprise pour travailler plus sécuritairement, des formulaires de la CNESST ou même un questionnaire sur l'équilibre de vie, vous les trouverez tout au même endroit. La mutuelle de prévention de l'UPA a décidé de revamper son site internet et en a profité pour le rendre accessible à tous les producteurs agricoles. www.santesecurite.upa.qc.ca.



Nous profitons de l'occasion pour reparler des différentes ressources d'aide qui sont à votre disposition en matière de santé psychologique.

#### Programme PAPA – aide individuelle

Pour les agriculteurs et les membres de leur famille immédiate. Consultation téléphonique sans frais. Consultation auprès d'un professionnel au taux de 80 \$ par consultation. Aide confidentielle en tout temps : 1 888 687-9197 ou 418 687-9197.

#### Pour des personnes avec des idées suicidaires

Nous avons en Estrie l'organisme JEVI qui se spécialise dans ce type d'intervention. De plus, JEVI offre la formation Agir en Sentinelle, qui permet d'outiller des volontaires du milieu à venir en aide aux personnes ayant des idées suicidaires afin de les diriger vers la bonne ressource.



#### Pour l'assistance d'un travailleur de rang ou pour de l'information sur la Maison de répit

Depuis octobre 2018, nous avons la chance d'avoir une travailleuse de rang en Estrie. Caroline Poulin sillonne tout le territoire afin de venir en aide aux agriculteurs dans le besoin. Le concept de travailleur de rang, inspiré du travailleur de rue, s'inscrit dans une approche préventive proactive. Il cible les producteurs agricoles et leur famille et englobe le réseau social et la communauté. Caroline relève de l'organisme Au Cœur des familles agricoles. Pour la joindre : 450 768-6995.



# Les méandres fonciers agricoles, comment s'y retrouver

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

La valeur des terres agricoles et les taxes municipales engendrent beaucoup d'interrogations. Les réponses ne sont pas toujours faciles à fournir. Il semble parfois aussi ardu d'avoir des réponses au sujet des comptes de taxes qu'il a fallu d'efforts à Astérix pour obtenir le fameux laissez-passer A-38. Pour se retrouver dans les méandres fonciers agricoles, il faut comprendre que ceux-ci se regroupent en trois paliers distincts qui opèrent de manière indépendante.



#### Palier 1 - Évaluation foncière

Le rôle d'évaluation foncière permet de dresser un portrait des immeubles d'une municipalité dans un but de taxation. Les valeurs inscrites au rôle d'évaluation sont établies en tenant compte des conditions du marché immobilier. L'évaluation foncière est régie par la *Loi sur la fiscalité municipale*. L'UPA fait des représentations auprès du gouvernement pour faire modifier cette loi afin de redéfinir la valeur foncière des terres agricoles.

En tant que propriétaire foncier, la seule intervention que vous pouvez faire est d'effectuer une demande de révision de votre évaluation foncière à la suite de la réception d'un avis d'évaluation. Voir l'article *Il est encore temps de contester le nouveau rôle d'évaluation foncière* publié dans le Solidarité agricole d'avril 2019 disponible sur www.estrie.upa.qc.ca.

#### Palier 2 - Taxation municipale

La taxation municipale est la résultante de l'évaluation foncière qui irrite le plus la majorité des propriétaires fonciers. C'est à ce palier que l'on parle de budget municipal, taux de taxes, taux distinct agricole, fardeau fiscal et équité du fardeau fiscal. La taxation foncière est de juridiction municipale.

La principale source de revenus d'une municipalité pour établir son budget annuel provient des taxes foncières, comme le démontre la formule suivante : Budget municipal = Évaluation foncière x Taux de taxation. Le taux de taxation est l'outil avec lequel les municipalités peuvent agir pour balancer leur budget annuel. Les municipalités adoptent un taux de taxe agricole égale au taux de taxe résidentiel. Cependant, depuis 2007, les municipalités qui le jugent opportun peuvent appliquer un taux de taxation distinct pour les immeubles agricoles. L'application d'un taux distinct agricole a pour objectif d'éviter un déplacement du fardeau fiscal vers les immeubles agricoles à la suite d'une hausse importante de leur évaluation.

Même si les interventions que vous pouvez faire pour modifier votre évaluation foncière sont limitées, il est important de bien prendre connaissance des informations qui y sont inscrites, car elles peuvent avoir un impact sur votre compte de taxes à venir. Dès la réception d'un avis d'évaluation, vers la mi-octobre, il faut se demander si l'évaluation des immeubles agricoles est largement supérieure à celle des immeubles résidentiels et réclamer l'application d'un taux agricole distinct pour les années suivantes. Dès le début du mois d'octobre, les municipalités préparent leur budget pour l'année qui vient. Si vous le jugez opportun, vous pouvez contacter les élus municipaux pour les sensibiliser à l'adoption d'un taux agricole distinct. Attention! L'objectif d'un taux distinct est d'éviter un déplacement du fardeau fiscal vers les immeubles agricoles; et non de réduire les taxes agricoles.

#### Palier 3 – Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

La croyance veut que les producteurs agricoles ne soient pas vraiment affectés par les hausses du fardeau fiscal, car le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) les rembourse « généreusement ». Cependant, l'enveloppe du MAPAQ pour ce programme est limitée et se révèle insuffisante. L'UPA fait des revendications auprès du gouvernement pour modifier le PCTFA afin qu'il réponde adéquatement à son objectif : soutenir les investissements en immobilisations agricoles. En agriculture, il faut 8 \$ d'actifs pour générer 1 \$ de revenu. Le ratio des autres secteurs économiques varie entre 2 \$ et 4 \$ pour chaque 1 \$ généré.

Si vous avez des questions relatives à votre crédit de taxes foncières agricoles, n'hésitez pas à communiquer directement avec la direction du PCTFA au MAPAQ au 1 866 822-2140. Pour accélérer le traitement de vos demandes, assurez-vous d'avoir votre numéro d'identification ministériel (NIM) sous la main.

# La peste porcine africaine et ses dangers pour les animaux

La peste porcine africaine (PPA)
est un virus très dangereux qui affecte
uniquement les suidés (porcs et
sangliers) et qui a un
taux de mortalité extrêmement élevé.
Elle est donc sans

#### Elle est donc sans danger pour l'être humain.

Le virus est très difficile à éradiquer à cause de sa capacité à survivre plusieurs mois dans l'environnement et dans les produits du porc frais, congelés, cuits, partiellement cuits et transformés.

À ce jour, il n'y a aucun traitement ou vaccin qui permettrait de la guérir ou d'immuniser les bêtes. Plusieurs pays d'Asie et d'Europe sont actuellement contaminés par la PPA, mentionnons par exemple :



#### Quoi faire pour garder ses porcs en santé

Étant donné que la maladie peut être transmise par des aliments ou des ingrédients alimentaires contaminés importés de pays où elle est présente, il est **fortement** conseillé de respecter les bonnes pratiques en matière de biosécurité.

Voici quelques mesures à suivre :



Nourrir ses porcs avec de la moulée achetée auprès de fournisseurs fiables (producteurs de porcs, meuneries)



Si une personne a été dans un pays infecté et qu'elle vous rend visite, elle doit porter des vêtements et des chaussures propres qui n'ont pas été en contact avec d'autres porcs



Ne jamais nourrir les porcs avec des déchets de cuisine ou des restes de nourriture qui ont été en contact avec de la viande



Signaler immédiatement à un vétérinaire local tout soupçon de contamination



Évitez d'apporter tout produit ou sous-produit de viande de porc dans une exploitation agricole



Le plus important, déclarez vos porcs et leurs déplacements sur la plateforme de traçabilité PorcTRACÉ

1 800 363-7672

Au Canada, il est illégal de nourrir les animaux avec des restants de table.



# Paillis de plastique ou herbicide pour accélérer l'établissement des chênes, noyers et pins en bande riveraine?



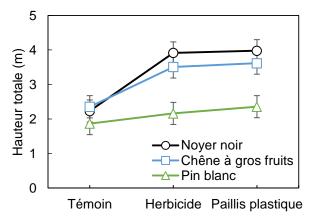
Benoit Truax, Ph. D., Julien Fortier, Ph. D., Daniel Gagnon, Ph. D. et France Lambert, M. Sc.

Les bandes riveraines d'arbres fournissent plusieurs services environnementaux (habitats et corridors fauniques, protection de la qualité de l'eau, ombrage, stabilisation des berges, brise-vent, séquestration du CO2). La valeur économique et écologique de telles bandes peut être augmentée par l'ajout d'arbres à noix et de pin blanc. Toutefois, pour implanter avec succès ces espèces en zone riveraine, un traitement de répression de la végétation herbacée est souvent nécessaire. Alors qu'on cherche à réduire l'utilisation des herbicides, le paillis de plastique noir gagne en popularité auprès des aménagistes. Toutefois, est-ce vraiment une meilleure alternative?

Notre étude a été réalisée le long d'un ruisseau traversant le pâturage de la Ferme Carocel (Carole Vincent et Marcel Beauregard) à Bromptonville. Trois espèces d'arbres ont été plantées (noyer noir, chêne à gros fruits et pin blanc), sans préparation de terrain, avec trois types de traitements de répression de la végétation: (1) aucun traitement (témoin); (2) paillis de plastique noir permanent, appliqué manuellement en bande de 1,2 m de largeur et (3) une pulvérisation annuelle de l'herbicide glyphosate (en juin) en bande de 1,2 m de largeur, durant les trois premières années.

Après 5 ans, l'herbicide a eu une efficacité comparable à celle du paillis de plastique pour augmenter la croissance (Figure 1). Toutefois, les arbres à noix (chênes et noyers) ont davantage répondu aux traitements herbicides et paillis que le pin blanc, une espèce aux exigences nutritionnelles moindres. Par rapport au traitement herbicide, 2 à 3 fois plus de nitrate (NO<sub>3</sub>) a été observé sous le paillis de plastique, où poussaient le noyer noir et le pin blanc, deux espèces qui préfèrent assimiler l'ammonium (NH<sub>4</sub>) plutôt que le nitrate. Utilisé avec ces espèces, le paillis n'est donc pas optimal pour limiter la migration du nitrate vers les cours d'eau. Le flux de phosphore dans le sol était également de 64 % supérieur sous le paillis de plastique comparativement au traitement herbicide, alors les flux de nitrate et de phosphore étaient similaires entre le traitement témoin et l'herbicide. Bref, une fois que le traitement herbicide est abandonné, la végétation herbacée repousse rapidement. Cela augmente la capacité de la bande riveraine à capter le nitrate et le phosphore; deux polluants aquatiques favorisant la prolifération des algues.

Figure 1. Effet des traitements de répression de la végétation herbacée sur la hauteur totale des trois espèces d'arbres après 5 ans.



À long terme, le paillis de plastique peut engendrer d'autres impacts (perte de matière organique du sol, pollution plastique, barrière physique au sol, pertes d'habitats floristiques et d'esthétisme). Si cela est possible, mieux vaut enlever le paillis une fois les arbres établis. Un traitement herbicide extensif aura généralement des impacts moindres et temporaires. Ce traitement est davantage économique et versatile que le paillis de plastique, très limitatif en terrain



Photo : Daniel Gagnon

accidenté. Lors de la pulvérisation d'un herbicide, protéger les arbres avec un sonotube, porter un équipement de protection et respecter la réglementation. Rappelons que plus une bande riveraine devient mature rapidement, plus elle fournira de services environnementaux, ce qui compensera les impacts négatifs des traitements de répression de la végétation. Considérant que des milliers de kilomètres de bandes riveraines sont à reboiser, une utilisation extensive des herbicides (par pied d'arbre) doit être envisagée, en complément au paillis de plastique.

**Pour en savoir plus:** <a href="www.mdpi.com/1999-4907/9/5/258">www.mdpi.com/1999-4907/9/5/258</a> Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est btruax@frfce.gc.ca ou 819 821-8377.

# Comment se prépare-t-on pour transférer ou vendre?

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Au service L'ARTERRE, on s'assure que les aspirants-agriculteurs sont prêts en évaluant six critères. Les aspirants possèdent-ils une formation en agriculture? Ont-ils une expérience significative? Démontrent-ils des compétences en gestion ou une fibre entrepreneuriale? Ont-ils un plan d'affaires ou à tout le moins une ébauche de scénario idéal? Peuvent-ils compter sur un réseau de contacts professionnels? Et, bien sûr, disposent-ils d'une mise de fonds? Quand tout cela est acquis, des visites de maillage avec des propriétaires ou des producteurs peuvent commencer.

En tant que propriétaires inscrits à L'ARTERRE, votre démarche doit aussi être bien planifiée. Dans le cas d'une vente ou d'un transfert, votre agent de maillage vérifiera : que les membres de votre famille sont au courant et en accord, qu'une planification financière de la retraite soit réalisée, qu'une évaluation juste et indépendante de la valeur marchande soit faite, que vous ayez déterminé les conditions de vente et dressé l'inventaire des actifs puis, dans le cas d'un transfert, que l'on ait accès aux états financiers des dernières années ainsi qu'à un plan de transfert.

Ça fait beaucoup. Au-delà des considérations humaines et de la préparation mentale requise pour faire face à un transfert ou à une vente, c'est à une sorte de deuil de son entreprise qu'il faut se préparer. Ces étapes sont un gage de succès des maillages fructueux.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE, visitez le site <u>www.arterre.ca</u> ou communiquez avec moi : <u>ldesnoyers@upa.qc.ca</u> ou 819 346-8905, poste 136. Il me fera plaisir de prendre le temps de vous informer et de vous orienter vers les professionnels qui peuvent vous aider à planifier.



### **Chronique grains**

### Connaissez-vous bien vos administrateurs?

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Depuis maintenant six ans, les producteurs de cultures commerciales de l'Estrie peuvent compter sur leur propre syndicat régional afin de défendre leurs intérêts, les Producteurs de grains de l'Estrie. Tout ce travail ne peut se faire sans l'implication et l'engagement de producteurs qui voient à faire connaître les enjeux vécus par les producteurs de notre région. Nous vous proposons aujourd'hui d'aller à la rencontre d'un administrateur des Producteurs de grains de l'Estrie. Vous serez ainsi en mesure de mieux connaître ceux qui vous représentent. Et quoi de plus naturel que de commencer par le président, Stéphane Vaillancourt.

Producteur laitier et de grandes cultures à Compton, Stéphane est impliqué au sein de l'Union depuis une vingtaine d'années. D'abord impliqué aux Producteurs de lait de l'Estrie comme administrateur, il a fait le saut au conseil d'administration des Producteurs de grains de l'Estrie en 2013. Il en est le président depuis 2015.

Pourquoi avoir choisi de s'impliquer comme administrateur? « Je voulais m'impliquer dans l'organisation pour aider mes semblables et apporter de ma couleur personnelle au sein de la grande famille de l'UPA », explique-t-il. « Après vingt ans d'implication, je peux dire que l'objectif est atteint ». Stéphane est particulièrement fier d'avoir pu apporter des idées nouvelles au sein des Producteurs de grains du Québec (PGQ), où il siège à titre d'administrateur, notamment en suggérant une campagne de valorisation de la production. Beaucoup de projets innovants sont en train de prendre forme dans l'organisation, ce qui le motive beaucoup à y contribuer.



Quand on lui demande quel dossier suscite le plus son intérêt, la valorisation de la profession vient en tête de liste. « Je suis l'un des administrateurs des PGQ qui a le plus insisté pour mettre en place une campagne de valorisation des grains à l'échelle provinciale, campagne qui a été mise en marche ce printemps. Et j'en suis extrêmement fier ». Par ailleurs, Stéphane apprécie le contact avec ses pairs : « Répondre aux questions des producteurs ou les conseiller au meilleur de mes connaissances est très valorisant pour moi ».

Menant de front le développement de son entreprise, sa vie familiale et son implication au sein de l'UPA, on peut dire que Stéphane fait preuve de leadership et d'un grand dévouement pour la cause des producteurs agricoles.

Envie de vous impliquer pour défendre les intérêts des producteurs agricoles? Des postes sont disponibles pour agir comme administrateur dans les différents syndicats de l'UPA-Estrie. Surveillez les dates des assemblées générales des syndicats locaux et des spécialités, ou communiquez avec les conseillers à la vie syndicale de l'UPA-Estrie pour en connaître davantage sur l'organisation.



### Les superhéros microscopiques du sol

Clémence Fortier-Morissette, ing. jr, agr., Club agroenvironnemental de l'Estrie



« On en sait plus sur les étoiles dans le ciel que sur le sol sous nos pieds » (Elaine Ingham). La majorité des organismes vivants dans le sol sont de grosseurs microscopiques, vous ne les avez donc jamais vus. Ces microorganismes travailleront pour vous si vous en prenez soin. Les connaissez-vous?



**Photo 1 Hyphe de champignon** Clémence Fortier et Melissa Paquet

### 1<sup>er</sup> niveau : Bactéries et champignons

Les bactéries et les champignons jouent un rôle très important dans la **décomposition** de la matière organique et des particules minérales du sol en nutriments. À la suite de la décomposition, les nutriments sont **retenus** dans le corps des bactéries et des champignons jusqu'à ce que ceux-ci soient mangés par un microorganisme du 2<sup>e</sup> niveau. De plus, les bactéries jouent un rôle très important pour améliorer la **structure** du sol en formant des agrégats avec la glomaline. Les champignons, quant à eux, par leurs hyphes en forme allongées (photo 1), retiennent les agrégats. Les bactéries et les champignons se concentrent autour des racines, car les plantes les nourrissent des exsudats, soit des chaînes de carbone issues de la photosynthèse.

#### 2<sup>e</sup> niveau : Nématodes et protozoaires

La principale fonction de ces microorganismes est de **minéraliser les nutriments**, c'est-àdire de les rendre disponibles aux plantes en mangeant des bactéries et les champignons. Attention, certains nématodes nuisibles mangent les plantes vivantes.

#### 3<sup>e</sup> niveau : Prédateurs

Les prédateurs sont les plus gros microorganismes, comme les arthropodes. La famille des macroarthropodes comprend aussi les mouches, les coccinelles, et les araignées. La principale fonction de ces microorganismes est de **broyer** les particules en plus petits morceaux pour faciliter la décomposition par les bactéries et les champignons. Ils contribuent aussi à l'aération du sol.

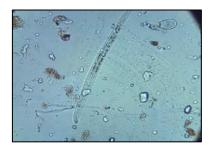


Photo 2 Nématode et protozoaire Melissa Paquet

#### Comment protéger les microorganismes du sol?

Voici les 4 grands principes d'un sol en santé pour maintenir une population microbienne :

- 1. des racines vivantes le plus longtemps possible;
- 2. une couverture du sol avec des résidus;
- 3. un travail du sol réduit;
- 4. une variété de plantes et d'animaux.

Qu'est-ce qui tue ou nuit aux microorganismes?

- Le travail du sol
- Les pesticides
- Les engrais chimiques

#### Les bienfaits d'un sol « vivant » sont multiples :

- contrôle des maladies et des mauvaises herbes;
- meilleure structure du sol:
- meilleur équilibre entre les nutriments absorbés par les plantes;
- plus grande capacité de rétention d'eau;
- filtration de l'eau;
- séquestration de carbone;
- etc.!

#### Références :

Soil Food Web, Elaine Ingham, <a href="https://www.soilfoodweb.com/">https://www.soilfoodweb.com/</a> (en anglais)
Soil Carbon Coalition, <a href="https://soilcarboncoalition.org/downloads/">https://soilcarboncoalition.org/downloads/</a>
Un sol vivant – un allié pour cultiver, Jeffe Lewenfels et Wayne Lewis (version française de Teaming with microbes)

Au Club agroenvironnemental de l'Estrie, nous saurons vous aider à améliorer la vie de vos sols, gage de rentabilité!

819 820-8620

Club-info@cae-estrie.com

#### Veaux d'embouche

# Deux premières fermes certifiées VBP+ en Estrie

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



La production bovine est le seul secteur de protéine animale à ne pas avoir de programme de certification obligatoire. C'est pourquoi un programme volontaire a été mis en place et reconnu par la Table ronde canadienne sur le bœuf durable. La certification VBP+ (pour Verified Beef Production) est donc un programme canadien de certification de salubrité à la ferme, de soins des animaux, de biosécurité et d'environnement. Il s'adresse plus spécifiquement aux producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage.

Cette année, les Producteurs de bovins de l'Estrie (PBE) ont décidé de mettre l'emphase sur la certification des producteurs de veaux d'embouche. C'est donc avec plaisir que nous avons appris que deux premiers producteurs de la région ont reçu la certification VBP+ ce printemps : la **ferme Bouffard & Cie Ltée** d'Ayer's Cliff, ainsi que le **Ranch Clifton** de Saint-Isidore-de-Clifton. Elles pourront ainsi afficher le logo VBP+ dans leur entreprise, en plus de recevoir un montant de 100 \$ de la part des PBE pour payer une partie des coûts de certification. Par cette mesure, les PBE souhaitent encourager les producteurs à compléter le processus de certification.

Comme l'explique André Tessier, président des PBE, « bien que la certification VBP+ soit volontaire, de plus en plus de consommateurs sont conscients de ce qu'ils mettent dans leur assiette, souhaitent connaître la provenance de leurs aliments et les conditions dans lesquelles ils ont été produits. La certification VBP+ leur donne la garantie que le bœuf qu'ils consomment a été produit en respectant les normes de salubrité, le bien-être animal et l'environnement, ce qui ne peut être qu'un plus pour notre production ». D'ailleurs, d'autres producteurs de la région sont déjà en démarche d'obtention de leur certification.



Jean-Sébastien, Jean-Philippe Bouffard et André Tessier



Yves Bond, Etienne Brodeur-Bond et André Tessier

#### Pour certifier votre entreprise

Une première formation réunissant une vingtaine de producteurs a été offerte le 11 mars dernier. Si un nombre significatif de producteurs le demande, une autre séance pourrait être l'organisée. Une formation en ligne sera également bientôt disponible. Pour toute information, vous pouvez contacter Nathalie Côté des PBQ au 450 679-0540, poste 8460. Pour organiser une formation en Estrie, contactez Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 135.

# Psssit! Faites connaître vos nouveautés agricoles ou forestières

Vous venez de construire un nouveau bâtiment? Vous avez installé une machine révolutionnaire dans votre entreprise? Vous produisez quelque chose d'inusité? C'est peut-être banal pour vous qui baignez chaque jour dans votre environnement, mais pour le public en général c'est surement intéressant. Faites connaître vos succès en nous en parlant. Régulièrement, des journalistes sont à la recherche de sujets intéressants dans leur secteur. Communiquez avec Valéry Martin au 819 346-8905, poste 143 ou à <a href="mailto:vmartin@upa.qc.ca">vmartin@upa.qc.ca</a> pour parler de votre projet. Nous pouvons vous aider à cibler vos actions de communication en fonction de vos objectifs.

# La Maison familiale rurale du Granit célèbre ses élèves et des membres de sa communauté

MAISON FAMILIALE RURALE DU GRANIT

Valéry Martin, conseillère aux communications

C'est lors du Gala Méritas de la Maison familiale rurale du Granit (MFR du Granit) qui s'est tenu le 16 mai dernier qu'ont été honorés des élèves qui se distinguent et des personnalités qui participent à son rayonnement.

Lors de cette soirée, l'UPA-Estrie et le SCF-ESTRIE inc. ont remis deux prix à des élèves méritants et deux prix reconnaissance à des personnes du milieu de l'agriculture.

Mya Demers, élève de 4<sup>e</sup> secondaire en production animale et Cédric Lussier, élève de 5<sup>e</sup> secondaire également en production animale, ont reçu chacun une bourse de 150 \$ pour s'être distingués par leur réussite, leur participation et leur assiduité au cours de la dernière année scolaire. L'UPA-Estrie a également remis un *prix Distinction* à André Campeau pour son implication et son travail au développement de la MFR du Granit depuis plus de 20 ans et un *prix Rayonnem*ent à Christine Schmucki, une ancienne élève de la MFR qui se distingue pour son implication particulièrement auprès du Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec. Toutes nos félicitations!



Serge Lapointe, Président de l'UPA de Frontenac et représentant de l'UPA-Estrie, Jean-Luc Fortin, du Groupe CSR, Cédric Lussier, Sylvain Boulanger, enseignant en production animale, et Mya Demers.



René Lachance, président de l'UPA du Granit, André Campeau, Christine Schmucki, et Serge Lapointe, président de l'UPA de Frontenac.

## Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Inscrivez-vous à nos infolettres!

Les infolettres de la Direction régionale de l'Estrie présentent de l'information de pointe sur le secteur bioalimentaire. En vous y inscrivant, vous recevrez des invitations à des activités d'information et vous obtiendrez des renseignements sur les programmes, la recherche et l'innovation, les nouveautés techniques, les formations, etc. Inscrivez-vous à une ou à plusieurs de nos infolettres selon vos besoins et vos champs d'intérêt:

- Info-relève
- Info-maraîcher
- Info-bœuf
- Info ovin-caprin
- Info-agrotourisme
- Info-acéricole

JE M'INSCRIS!

www.mapaq.gouv.qc.ca/infolettres-estrie







# Les Têtes Fromagères : le nouveau circuit gourmand des Cantons-de-l'Est

Etienne Fremond, conseiller en développement bioalimentaire Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Les fromagers de la région sont fiers de présenter leur nouveau projet agrotouristique : les Têtes Fromagères. Pour la première fois, 14 fromageries de la région se regroupent pour mettre de l'avant l'incroyable diversité et la qualité de leurs produits. Fins, en grain, au lait cru, de brebis, de chèvres... il y en a pour tous les goûts!

Le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) sous la marque régionale Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est a piloté le projet en collaboration avec Tourisme Cantons-de-l'Est. La signature proposée, émane du regroupement qui a souhaité se démarquer par un message original. L'objectif du projet est de mettre en valeur les gens derrière les produits tout en favorisant l'accessibilité pour les visiteurs.

Pour cette campagne, le dépliant papier comprenant une carte s'est rapidement imposé comme l'outil de communication privilégié pour le projet des Têtes Fromagères Cantons-de-l'Est. Ce même dépliant aux couleurs estivales a été dévoilé

officiellement le mardi 28 mai.

La campagne qui sera aussi disponible en version numérique souhaite rapprocher le consommateur du producteur. Pour ce faire, les fromagers ont proposé des recommandations de leurs produits et des activités aux alentours. La photo de groupe sympathique met l'accent sur les personnalités éclatantes des fromagers. Lors de la conférence de presse, Julie Labrecque de la Ferme les Broussailles à Martinville n'a pas caché son enthousiasme : « Nous sommes très contents d'avoir participé à la création de ce projet unique. Nous pensons que le travail collectif est essentiel au développement de nos entreprises, mais aussi à la notoriété gastronomique de la région. »

Encore une fois, la région se démarque avec ce projet agrotouristique unique au Québec.



Etienne Fremond CIBLE, Marie-Chantal Houle Fromagerie Nouvelle-France, Lucy Sangiuliani et Gregory Sangiuliani Domaine de Courval Ferme & Fromagerie, Simon-Pierre Bolduc Fromagerie La Station, Julie Labrecque Ferme les Broussailles et Danie Béliveau Tourisme Cantons-de-l'Est.

#### Hommage aux ambassadeurs des produits régionaux

C'est dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) qu'ont été remis les prix reconnaissances aux ambassadeurs des produits régionaux. Le CIBLE a tenu à encourager les chefs d'entreprises qui s'engagent quotidiennement dans le développement du secteur bioalimentaire de la région. Ainsi, des prix Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est ont été décernés dans quatre catégories.

Manon Houle de la Pâtisserie La Vitrine de Sherbrooke a été honorée avec le prix *Créateur accompli* pour ses créations réalisées avec d'autres produits régionaux. Le prix *Restaurateur remarquable* a été attribué à Carolyn McKinnell, chef exécutive du Café CAUS de Sherbrooke, pour sa politique d'achat local et sa participation active a plusieurs événements, notamment le Défi 100 % local tenu en septembre.

C'est avec enthousiasme que le prix Épicier passionné a été remis à Céline Daigneault, propriétaire du IGA Extra Daigneault de Cowansville pour son implication dans le projet d'affichage des photos de producteurs dans son magasin et pour son grand rôle de valorisation des vins d'ici. Puis, le prix *Créateur ambitieux*, dédié à une nouvelle entreprise, a honoré le travail remarquable en agrotourisme de Dominic Ager propriétaire du Ranch St-Hubert de St-Herménégilde.

# Compton annonce la création d'un comité pour analyser la fiscalité agricole



Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale

Les membres du conseil municipal ont adopté récemment la création d'un Comité *ad hoc* sur la fiscalité agricole à Compton. Ce comité aura pour mandat de formuler des recommandations au conseil municipal. Il se penchera sur les dépenses municipales, la répartition du fardeau fiscal, les options de taxations disponibles en vertu des lois et règlements et des pistes de solution, en plus d'établir un échéancier des actions à prendre s'il y a lieu.

Dans le but d'entendre les différents points de vue et différentes expertises, le comité sera composé de neuf membres, dont trois producteurs agricoles nommés par l'UPA, un représentant des propriétaires de terre agricole n'étant pas une entreprise agricole enregistrée, un représentant des citoyens non agricoles et de quatre élus du conseil municipal de Compton. À eux s'adjoindront quatre personnes-ressources dont deux employés de l'UPA et deux employés municipaux.

« Je suis persuadé qu'en ayant des représentants de divers milieux, nous réaliserons que nous avons des objectifs en communs et qu'il est dans l'intérêt de tous de travailler ensemble et de trouver une solution qui nous unit » tient à préciser, le maire, Bernard Vanasse.

Ce sentiment est partagé par Philipp Stirnimann, président du Syndicat local de l'UPA de Coaticook qui ajoute : « Nous remercions la municipalité d'avoir saisi l'importance de l'enjeu menant à la création de ce comité. Nous participerons activement aux travaux et espérons que les recommandations seront mises en application dans le budget ».

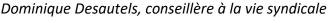
Le comité créé par la municipalité devra déposer ses recommandations au plus tard à la séance publique du conseil municipal qui se tiendra le 13 août.

### Combien coûte l'adaptation aux changements climatiques?

Le 14 mars dernier était lancé le projet Ouranos à Compton. Ce projet, qui fait suite à celui d'Espace liberté, porte sur l'analyse des coûts et avantages des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole de la rivière Coaticook. Ce secteur a été choisi puisqu'il s'agit d'un des tronçons les plus mobiles du Sud du Québec, ce qui entraîne des problèmes pour ses riverains.

Piloté par la MRC de Coaticook, le consortium Ouranos, l'Université de Sherbrooke et le COGESAF, l'idée principale du projet est de justifier économiquement la mise en place de mesures pour atténuer les impacts des inondations et de l'érosion des sols près de la rivière en milieu agricole. Un administrateur de l'UPA de Coaticook ainsi que deux employés de l'UPA-Estrie siègent au le comité de suivi. La Confédération sera interpellée afin de suivre de près ce dossier.

# Une campagne pour soutenir l'agriculture locale





En mars dernier, la MRC des Sources, en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA des Sources et Desjardins, a lancé la campagne *Fier de mon agriculture*. Dans la foulée des divers accords économiques qui ont un impact important sur l'agriculture, notamment sur l'industrie laitière, une première vidéo relate la fierté du territoire de soutenir son secteur laitier.

La vidéo, et des informations complémentaires, sont disponibles sur le site de la MRC des Sources au <u>www.mrcdessources.com/region-mon-lait</u>. D'autres thématiques, comme la production végétale et la production animale seront abordées prochainement. C'est à suivre!

# Memphrémagog en actions



Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale Véronique Guizier, administratrice

C'est avec enthousiasme que la MRC de Memphrémagog et la Corporation Ski & Golf Mont-Orford, en collaboration avec l'UPA de Memphrémagog, offrent au grand public la *Journée Vraiment Agro*, qui aura lieu le 22 août prochain au Club de golf du Mont Orford. Les producteurs intéressés à y tenir un kiosque peuvent s'inscrire auprès d'Hugues Ménard au 819 843-9292, poste 325. Les informations seront aussi disponibles sur <a href="www.mrcmemphremagog.com">www.mrcmemphremagog.com</a>.

Un de nos administrateurs a récemment siégé au jury du gala OSEntreprendre. Dans la catégorie « Bioalimentaire », la ferme À la canne blanche SENC a retenu l'attention pour sa mission qui consiste à faire la promotion des œufs de cane, mais aussi parce que ses propriétaires sont tous les deux non-voyants. Ils ont remporté le prix « Coup de cœur » aux niveaux local et régional. Félicitations!

Le 25 avril, trois administrateurs vous ont représenté lors de la consultation des acteurs du territoire du Lac-Memphrémagog dans le cadre de la démarche de priorisation des actions du prochain Plan directeur de l'eau du COGESAF.

Le 12 septembre, l'UPA de Memphrémagog organisera conjointement avec la MRC, la Tournée des élus. L'objectif de la journée est de redécouvrir le paysage agricole et de sensibiliser les élus municipaux aux différents enjeux de notre secteur.

# Questionnaire pour les entreprises agricoles du Val-Saint-François

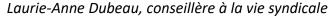


Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Un questionnaire a été créé par la MRC du Val-Saint-François afin d'apprendre à mieux connaître les entreprises agricoles et agroalimentaires de son territoire et de mieux répondre aux besoins de leurs propriétaires et employés.

Par l'entremise de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke, vous recevrez une copie de ce sondage par la poste ou par courriel. Vous pouvez également y accéder via la page d'accueil de la MRC <u>www.val-saint-francois.qc.ca</u>. En répondant au questionnaire, vous courrez la chance de gagner des prix d'une valeur totale de 535 \$.

# Un succès pour la soirée-conférence sur la phytoprotection





Beau succès pour notre syndicat local alors que plus de 40 producteurs de l'Estrie ont participé à la soirée-conférence sur la phytoprotection qui a eu lieu le 30 avril dernier.

Si vous avez raté la soirée, n'hésitez pas à consulter le site Web du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) <u>www.environnement.gouv.qc.ca</u> et celui de SAgE pesticides <u>www.sagepesticides.qc.ca</u> pour dénicher un modèle de registre (maintenant obligatoire) en plus d'obtenir des informations pertinentes sur la règlementation en vigueur.

Notez que le volet 1 du programme Prime-Vert du MAPAQ offre différentes aides financières pour optimiser vos techniques et équipements pour l'utilisation des pesticides. Visitez le <a href="https://www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert">www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert</a>.



#### En Estrie, la collecte est disponible aux endroits suivants :

Synagri – Lennoxville Semestrie – Compton Wiliam Houde - Compton Vivaco – Coaticook

D'autres points de récupération pourraient s'ajouter en cours de saison. Vérifiez en visitant https://agrirecup.ca.